

2010/3126 - Avenant à la convention avec le SYTRAL sur les modalités financières - Révision de la délibération du 10 juillet 2009 (Délégation Générale aux ressources humaines) (BMO du 06/12/2010, p. 2431)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission Ressources Humaines sur l'avenant à la convention avec le SYTRAL sur les modalités financières. Donc révision de la délibération du 10 juillet 2009.

M. HELAL Karim : Intervention retirée, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées. (Adopté.)